

## MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

### Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

### Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

### CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



coordination  
**SAVAARA**

## FORMATION



### L'ASSOCIATION LOI 1901 NIVEAU 1:

**QU'EST CE QU'UNE ASSOCIATION LOI 1901 ?  
QUELLES SONT LES PRINCIPALES PROCÉDURES ?  
QUEL CONTENU POUR LES STATUTS ?**

Livret de contenu

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Créer et développer son association Loi 1901** » afin de disposer de toutes les informations essentielles liées à la mise en œuvre de son projet d'intérêt général.

Cette formation est proposée en présentiel et en visioconférence afin de la rendre disponible au plus grand nombre.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Créer et/ou faire évoluer le contenu de ses statuts en fonction de son fonctionnement quotidien.
- Mettre en œuvre les procédures administratives de création et de modification d'une association.
- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

### PUBLIC CIBLE



**FORMATEUR :** Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Créer et développer son association loi 1901	3 février 2022	Anancy	18h-21h
	17 février 2022	Visioconférence	18h-21h
	5 avril 2022	Saint-Julien-en-Genevois	18h-21h

# CONTENU DE LA FORMATION

## CRÉER ET DÉVELOPPER ASSO LOI 1901, NIVEAU 1



### Contenu de la formation :

- Les grands principes de la Loi 1901.
- Les procédures de déclaration de création, modification, dissolution d'une association.
- Les différentes organisations possibles d'une association.
- Les statuts et le règlement intérieur.

### Prérequis :

Pas de prérequis.

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

### Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

### Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

### Organisation pédagogique :

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences...

### Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) :

Questions/réponses.

### Atelier pratique sur demande :

Aide à la rédaction des statuts et RI.

### Evaluation :

Questionnaire.